

Points clés

- Légère augmentation des ventes d'anti-diarrhéiques et des consultations pour infections cutanées chez les médecins sentinelles.
- Activité aux urgences pour **gastro-entérites chez les moins de 5 ans à un niveau bas** malgré le début de la saisonnalité classique des gastro-entérites virales (juin à août).
- Mise en place de **4 coupures d'eau hebdomadaires depuis le 12 juin 2023**.
- Fin de la surveillance en lien avec le rectorat débutée en S20-2023. Réactivation à la rentrée de septembre 2023.

Contexte

Mayotte est confronté à une sécheresse sans précédent avec un **déficit de pluviométrie inédit depuis 1997**. La conséquence directe est un niveau de remplissage des retenues collinaires et des nappes phréatiques exceptionnellement bas ayant amené le comité de suivi de la ressource en eau à décider de la mise en place de coupures d'eau renforcées par rapport aux années précédentes.

La rupture potentielle d'approvisionnement en eau expose la population à des risques sanitaires du fait :

- du recours à une eau impropre à la consommation lors de la remise en eau ou à des eaux de surface contaminées durant les coupures pour l'alimentation et l'hygiène ;
- de l'hydratation insuffisante ;
- de la baisse du niveau d'hygiène de base (lavage de main) ;
- du défaut d'assainissement et de l'impossibilité d'évacuer les excréta ;
- des réservoirs de stockage d'eau impropres à l'alimentation ou susceptibles de constituer des gîtes larvaires pour les vecteurs d'arboviroses.

Tout cela représente une menace sanitaire importante pour la population mahoraise qui, pour une majorité d'entre elle, est en situation de grande précarité.

Aussi, l'absence d'eau (ou la mise en place de coupures d'eau prolongées) comme cela a déjà été observé lors de la crise de 2016-2017, pourrait générer des flambées épidémiques : infections gastro-intestinales et maladies hydriques endémiques à Mayotte telles que la fièvre typhoïde ou les hépatites A et pour lesquelles des foyers de contamination sont détectés régulièrement sur le territoire.

À partir du 5 décembre 2022 :

deux coupures d'eaux hebdomadaires (17h-7h)

A partir du 22 mai 2023 :

trois coupures d'eaux hebdomadaires (17h-7h)

A partir du 12 juin 2023 :

quatre coupures d'eaux hebdomadaires (17h-7h)

Sources de données

Le dispositif de surveillance renforcée mis en place s'appuie sur des systèmes de surveillance déjà en place ou ayant été éprouvés lors de crises précédentes :

- Surveillance syndromique à partir des résumés de passages aux urgences du CHM (Oscour®) ;
- Surveillance de la mortalité toutes causes (Insee) afin d'identifier rapidement un éventuel excès de mortalité ;
- Réseau de pharmaciens et médecins sentinelles ;
- Surveillance des pathogènes : en collaboration avec le laboratoire du CHM, les résultats de prélèvements gastro-entériques sont intégrés à la surveillance renforcée afin de pouvoir caractériser d'éventuels pathogènes dans le cas de l'identification d'une épidémie ;
- Maladies à déclaration obligatoire ;
- Surveillance au sein des infirmeries des collèges et lycées en lien avec le rectorat. Ce dispositif de surveillance a pour but de suivre les tendances dans la survenue de symptomatologies gastro-intestinales et cutanées dans la population infantile scolarisée de Mayotte à partir des motifs de sollicitation des infirmeries des établissements scolaires du département.

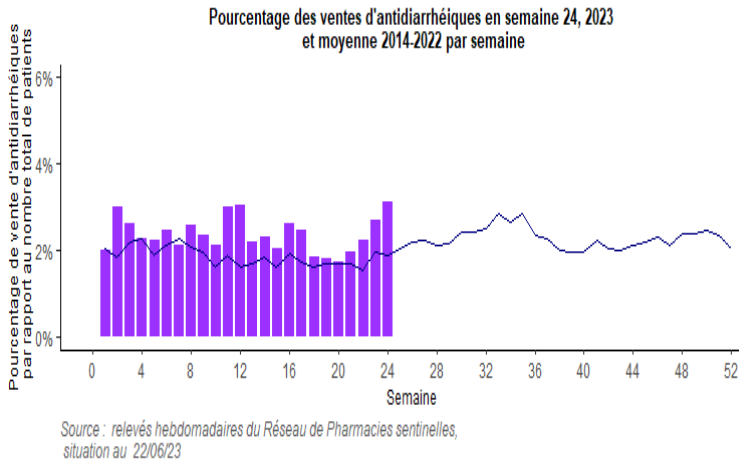


Figure 1 – Proportion de boîtes d'anti-diarrhéiques vendues dans les pharmacies sentinelles, Mayotte, S24-2023 (12-18 juin 2023)

Activité des réseaux : 6 médecins déclarants et 6 officines en semaine 24 (12-18 juin 2023).

Diarrhées aiguës : 22 cas de diarrhées aiguës déclarés par les médecins sentinelles ; soit un taux d'activité de 3,38 % vs 2,08 % la semaine précédente.

La vente d'anti-diarrhéiques poursuit sa hausse après 3 semaines consécutives (Fig.1).

Infections cutanées : on observe une tendance à la hausse du nombre de cas d'infections cutanées déclarés en semaine 24 (53 soit un taux d'activité de 8,14 % vs 6,57 % en semaine 23) (Fig. 2).

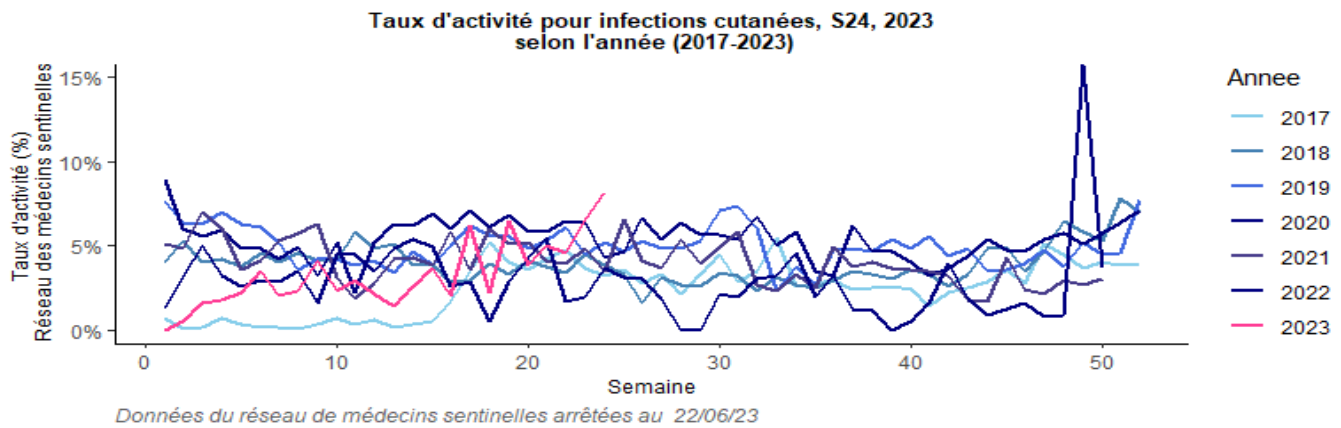


Figure 2 – Taux d'activité pour infections cutanées, selon l'année (2017-2023), Mayotte, S24-2023

Surveillance dans les collèges et lycées

La surveillance dans les infirmeries des collèges et lycées a été mise en place en semaine 20. En raison des vacances scolaires, cette surveillance va être mise en pause et sera réactivée à la rentrée scolaire.

Pour la semaine 23, dernière semaine complète de présence des élèves avant le début des épreuves de baccalauréat, on enregistre un total de 663 consultations pour 10 infirmeries déclarantes.

Diarrhées aiguës : en semaine 23, on observe une légère baisse du taux d'activité pour diarrhées aiguës chez les élèves. Un pic a été observé le 06 juin toutefois inférieur à 10 %. C'est dans les communes de M'tsangamouji et de Mamoudzou que les taux étaient les plus élevés.

Infections cutanées : le taux d'activité pour infection cutanée est en baisse depuis S21-2023, première semaine complète de remontées. C'est sur Petite-Terre et à Mamoudzou que l'on enregistre les taux les plus élevés.

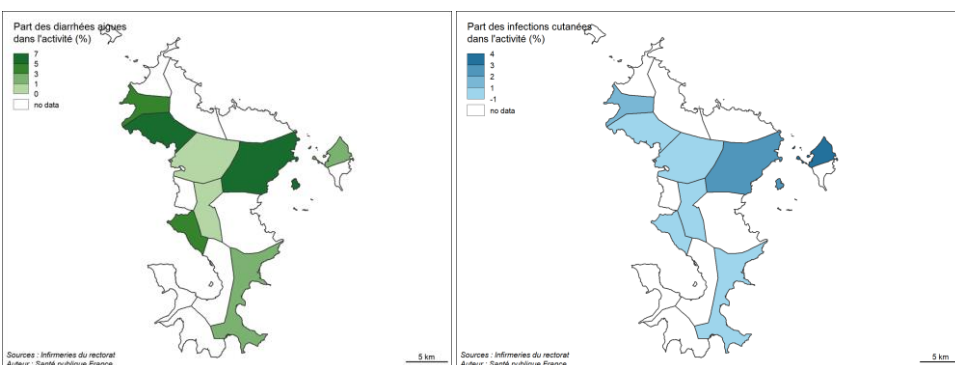
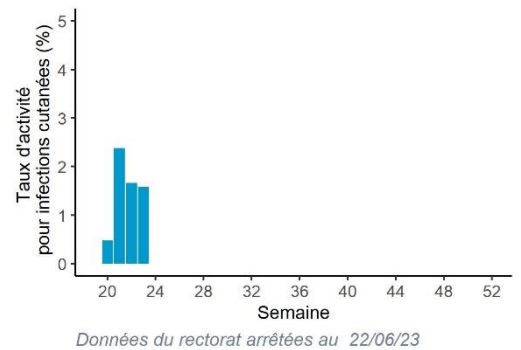
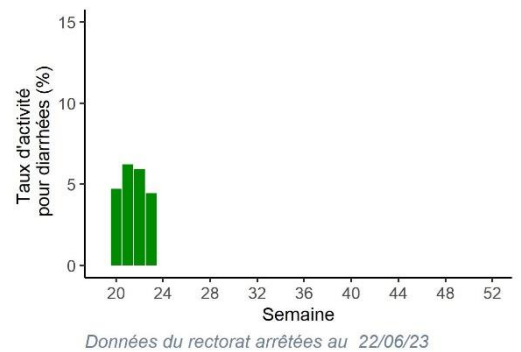


Figure 3 – Taux d'activité pour diarrhées et pour infections cutanées dans les infirmeries des collèges et lycées, Mayotte, S23-2023 (5-11 juin)

Passages aux urgences (Oscour®)

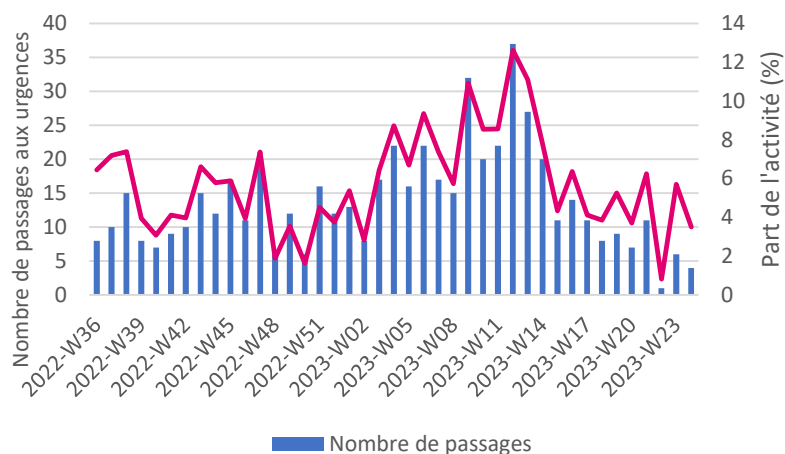


Figure 4 - Nombre hebdomadaire de passages aux urgences et part d'activité (en %) pour Gastro-entérite chez les moins de 5 ans, Mayotte 2022-2023

Le nombre de passages aux urgences pour gastro-entérite est en diminution en semaine 24-2023 chez les enfants de moins de 5 ans. Cette observation est à considérer avec prudence car elle intervient dans un contexte de tri des patients en amont des urgences, mise en place sur le territoire pour réguler l'offre de soins (déclenchement du niveau 2 du plan blanc au CHM).

Il n'est pas observé de variation significative sur les autres indicateurs syndromiques suivis dans le cadre de la surveillance renforcée mise en place : vomissements, infections urinaires, conjonctivites, infections cutanées, stress et troubles anxieux

Mortalité toutes causes

Pas d'excès de mortalité observé sur les dernières semaines.

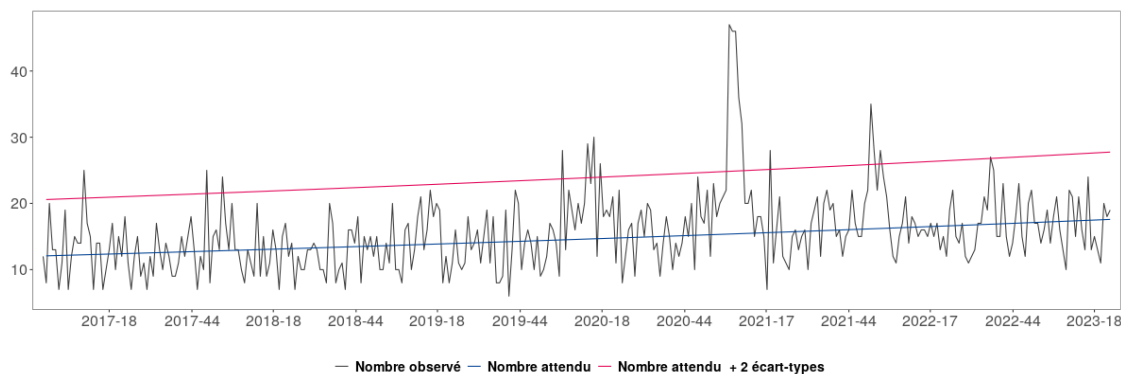


Figure 5 - Nombre observé et nombre attendu de décès toutes causes, Insee, Mayotte 2022-2023

Maladies hydriques à déclaration obligatoire

Une déclaration de fièvre typhoïde en S23-2023

Prévention

Conseils aux usagers lors de la remise en eau :

- Veiller à la fermeture de tous les robinets de l'habitation et de laisser couler l'eau durant les premières minutes tout doucement.
- Laisser couler l'eau ensuite jusqu'à ce qu'elle soit claire (en la récupérant dans un récipient pour un usage autre qu'alimentaire).
- Faire bouillir l'eau pour des usages alimentaires (boissons, cuisine) dans la première demie journée suivant la remise en eau

Pour en savoir plus

Points épidémiologiques à Mayotte et à La Réunion : <https://www.santepubliquefrance.fr/regions/ocean-indien/publications/#tabs>

Directeur de la publication Caroline Semaile
Responsable Cellule Mayotte : Hassani YOUSOUF
Retrouvez-nous sur : www.santepubliquefrance.fr

Nous remercions les médecins généralistes et hospitaliers, les biologistes du laboratoire du CHM et du laboratoire privé, les infirmier(e)s du rectorat ainsi que le Département de la Sécurité et des Urgences Sanitaires (DÉSUS) de l'ARS Mayotte, pour leur participation à la surveillance et au recueil de données.

Santé publique France

Diffusion : mayotte@santepubliquefrance.fr

Cellule Mayotte :
BP 410, 97600 Mamoudzou, Mayotte
Tél. : +262 (0)2 69 61 83 04
Fax dématérialisé : +262 (0)2 62 93 94 57